

Unité de rattachement :	No : 2420	Nom : Didactique des langues
--------------------------------	------------------	-------------------------------------

Code CAFF :7502

Sigle :	DDL3340	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	Reflective Practice and Professional Development for ESL Teachers	
Titre abrégé :	Reflective Prac. and Prof. Dev. in ESL	
Crédits :	3 crédits	
Objectifs du cours :	<p>The overall objective of this course is to give students the opportunity to reflect on their current and future practice as teachers of English as a second language. By the end of this course, students will be able to:</p> <ul style="list-style-type: none"> • understand and apply the key concepts of reflective practice to ESL teaching contexts, • critically examine and refine their personal teaching beliefs, practices and interactions, • use reflective tools such as teaching journals, concept mapping and peer observation, • design and develop a professional teaching portfolio to document growth and achievement, • create a personalized professional development plan for long-term career growth, • leverage collaborative networks and digital tools to support reflective practice. 	
Sommaire du contenu :	<p>This course aims to help pre-service teachers of English as a second language explore the theoretical foundations and practical applications of reflective practice, with an emphasis on portfolio creation and professional development. Students will develop strategies for fostering self-awareness, improving classroom practice and career trajectories. Key topics include teacher beliefs and identity, classroom communication, diversity, equality and inclusion, action research and collaborative development. Participants will create a professional teaching portfolio as a tool for reflection, showcasing their growth, achievements and future goals. Practical tools such as teaching journals and peer observations will be integrated to develop enduring reflective habits and professional development plans.</p>	
Compétences professionnelles en enseignement :	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2, 9, 10, 11, 13	
Modalités d'enseignement :		
Conditions d'accès :		
Cours concomitant(s) :		
Préalable(s) :		

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours répond aux nouvelles orientations présentées dans la deuxième édition du Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il? Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non
Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? :

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Un groupe-cours par année à l'hiver à partir de la troisième année après l'implantation du nouveau programme.

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 45.

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes.

Expérience :

Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

- Connaissances en lien avec la pratique réflexive et le développement professionnel chez les enseignants d'anglais langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

Équivalences: A ou B

Équivalence A:

Scolarité de maîtrise d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes. Connaissances en lien avec la pratique réflexive et le développement professionnel chez les enseignants d'anglais langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

ET

a) Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Équivalence B:

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes.

ET

a) Recherche en lien avec la pratique réflexive et le développement professionnel chez les enseignants d'anglais langue seconde.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date